

Règlement Championnat de Dordogne 2025 des écoles de cyclisme

des U 7 aux U 13

Le dimanche 18 Mai à AGONAC par CC Périgueux

Article 1

Les dossards seront disponibles à partir de 8H30. Premier départ 10h.

Article 2

Les épreuves du championnat de Dordogne restent ouvertes à l'ensemble des écoles de vélo (région, inter-régions) des U 7 aux U 13.

Article 3

Si seuls, les licenciés de Pré-licenciés à Benjamins de la Dordogne concourront pour le titre départemental individuel et par équipe dans chaque manche proposée, tous les participants seront récompensés selon leur classement.

Article 4

Les récompenses seront individuelles et par équipe. 7 catégories seront récompensées : U 7, U 9 (filles et garçons), U 11 (filles et garçons), U 13 (filles et garçons).

Pour le classement par équipe seront pris en compte le nombre de victoires par club, si égalité les places de second, de troisième etc...départagerons.

Article 5

Toute réclamation se fera par écrit par l'éducateur responsable et sera remis au jury qui statuera. Tout non-respect de cette clause entraînerait la disqualification immédiate du coureur concerné. Seul le collège des arbitres est habilité à prendre des décisions qui devront être respectées par tous.

RÈGLEMENT DES ÉPREUVES

I - ADRESSE

- Les jeux retenus sont publiés en annexe
- Aucune reconnaissance à vélo sur les parcours ne sera autorisée
- Avant chaque départ de catégorie, une reconnaissance à pied sera proposée, en présence d'un éducateur, par club
- Les parcours seront chronométrés et les fautes comptabilisées
- Barème des fautes :
 - 1 faute = 5 secondes
 - 6 fautes maxi par jeu comptabilisées

Seule la prise du bidon, du fanion ou de la balle de tennis impose 3 essais successifs

Tout refus d'obstacle intentionnel sera pénalisé par 30 secondes
Est classé premier celui qui réalise le meilleur chrono (fautes incluses)

II - VITESSE

U 7 et U 9

- Un test chronométré par participant (chronométrage électronique ou manuel)
- Départ individuel
- 60 mètres pour tous les groupes
- Sangles non autorisées
- Remarque ----- Incident

Tout coureur qui déchausse au départ ou qui décentre sa roue dans les 5 premiers mètres se verra proposer un deuxième départ à la fin de sa série

III - SPRINT

U 11 et U 13

Un test chronométré par participant (chronométrage électronique ou manuel)

Départ individuel

80 mètres pour les groupes

Sangles non autorisées

Remarque ----- incident

Tout coureur qui déchausse au départ ou qui décentre sa roue dans les 5 premiers mètres se verra proposer un deuxième départ à la fin de la série

IV - EPREUVES DE REGULARITE

Une épreuve par catégorie d'âge :

- U 7 : 1 à 3 kms
- U 9 : 3 à 5 kms
- U 11 : 8 à 10 kms
- U 13 : 12 à 15 kms

Roue à rayonnage traditionnel acceptée (roues à bâtons, pleines, strictement interdites).

Pas de changement de roue autorisé

Pas de ravitaillement en course (bidon autorisé aux U 13 suivant décision des arbitres)

Un contrôle, de braquet sera effectué avant chaque départ.

Tout non-respect de cette règle entraînerait le déclassement du coureur.

CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Les coursiers externes ne peuvent interférer dans le classement général du Dordogne (Ex : 1 coursier périgourdin classé 4 de la manche mais 1er Dordogne marquera 1 point seulement).

Le total des points obtenus donnera le classement général, étant entendu que le total le plus faible décernera le titre.

Tout coureur absent dans une ou plusieurs spécialités proposées se verra crédité de 30 points chaque fois (pénalité).

En cas d'égalité, pour départager d'éventuels ex- æquo, seront priorisés dans l'ordre :

1 - la place obtenue à l'adresse

2 - la place obtenue à la vitesse ou au sprint

3 - la place obtenue à l'épreuve sur route

Dans le cadre du championnat de Dordogne, seuls les 3 premiers dans chaque catégorie seront récompensés, à savoir :

1er Médaille « d'Or » + Maillot au champion de Dordogne

2ème Médaille « d'Argent »

3ème Médaille « de Bronze »

Un trophée récompensera la première équipe. (Voir article 4)

jm.bercouzareau@gmail.com - Portable : 06 66 70 72 57

Les jeux suivants ont été choisis pour la saison 2025 :

U 7 :

N°	Nom
1 b	Entonnoir avec liteau
4	Slalom simple
14	Chenille
17 ter	Huit
11	Triple Slalom
27	Prise et pose d'un fanion
34	Passage sous barre
38	Barre tombée (en fin de parcours)

U 9 :

N°	Nom
4	Slalom simple
1 b	Entonnoir avec liteau
11	Triple Slalom
14	Chenille
17 bis	Huit
27	Prise et pose d'un fanion
30	Saut élastique (roue avant)
34	Passage sous barre
38	Barre tombée (en fin de parcours)

U 11 et U 13 :

Départ à pied, et début du chrono

Remettre la chaîne sur un vélo « mulet » (qui sera posé contre la barrière de gauche)

Prise par le concurrent de son vélo (qui sera également posé contre la barrière de droite)

Puis passage d'un slalom simple

Saut (roue avant pour les U11 et roue avant et roue arrière pour les U13), le saut peut se faire à l'allée ou au retour.

Prise du bidon posé sur une table

Passage derrière un cône

Pose du bidon sur la table

Puis passage d'un sous-pédalier

Arrêt avec pied à terre dans la zone de départ/arrivée, ce qui déclenchera l'arrêt du chrono

